

Projet 8.
Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (PNEEI).
(Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole)

8.1. Introduction

Le Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (PNEEI) s'inscrit dans :

- les mesures transverses du Plan Maroc Vert (adopté en 2008), qui visent à atténuer la contrainte hydrique, considérée comme le principal facteur limitant à l'amélioration de la productivité agricole au Maroc ;
- l'axe de la gestion de la demande et de la valorisation de l'eau de la stratégie nationale de l'eau (adoptée en 2009), notamment son volet relatif à l'Economie de l'Eau en Irrigation.

Les principales composantes de ce programme sont :

- la modernisation des réseaux d'irrigation (en grande hydraulique) ;
- l'équipement des exploitations agricoles en irrigation localisée, moyennant les aides financières de l'Etat ;
- l'appui et l'accompagnement des agriculteurs pour la valorisation de l'eau :
 - ✓ introduction des systèmes de cultures à haute valeur ajoutée ;
 - ✓ agrégation ;
 - ✓ recherche, développement, conseil.... ;
 - ✓ renforcement des capacités (agriculteurs, organisations professionnelles, services techniques...).

8.2. But et objectifs

Les principaux objectifs du PNEEI sont :

- l'atténuation des effets de la raréfaction des ressources en eau ;
- l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau en irrigation, par :
 - ✓ la reconversion à l'irrigation localisée : potentiel de 2 Milliards m³/an, avec un rythme moyen de reconversion de 40 000 ha/an;
 - ✓ l'amélioration des rendements des réseaux d'irrigation: potentiel de 400 millions de m³/an.

Le Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation (PNEEI), vise la reconversion aux techniques d'irrigation économes d'eau (irrigation localisée sur une superficie de 550 000 Ha entre 2008 et 2012) d'environ 50% de la superficie totale aménagée au niveau national, répartis comme ci-dessous (Fig. 50):

- 220 000 ha : reconversion collective ;
- 330 000 ha : reconversion individuelle.

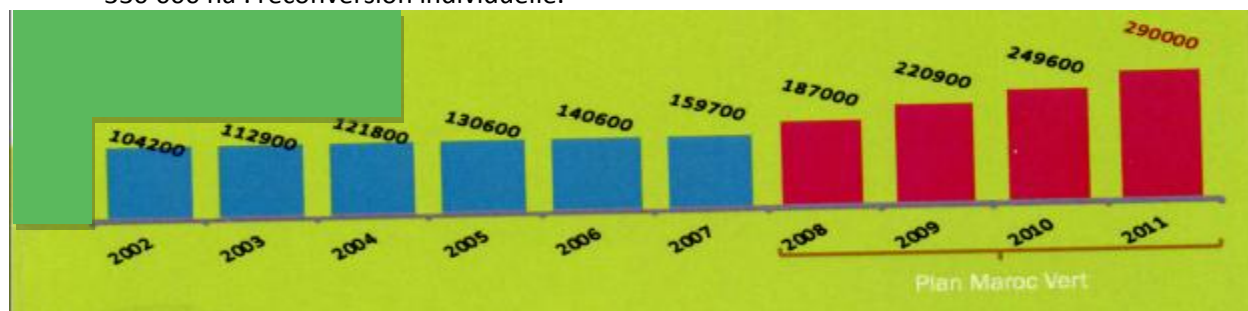


Figure 50 : Evolution des superficies équipées en système d'irrigation localisée

8.3. Relations aux priorités du développement durable du pays

Le Plan Maroc Vert place l'économie de l'eau dans l'irrigation comme l'un des objectifs principaux, notamment par la reconversion des systèmes d'irrigation classiques (gravitaire et aspersion) en système d'irrigation localisée économe d'eau et ce sur une superficie de 550 000 ha à l'horizon 2020 (environ 50% de la superficie totale aménagée au niveau national).

Le PNEEI (axé sur le déploiement à grande échelle du système d'irrigation localisée) répond parfaitement aux objectifs du Plan Maroc Vert (nouvelle stratégie nationale de l'agriculture).

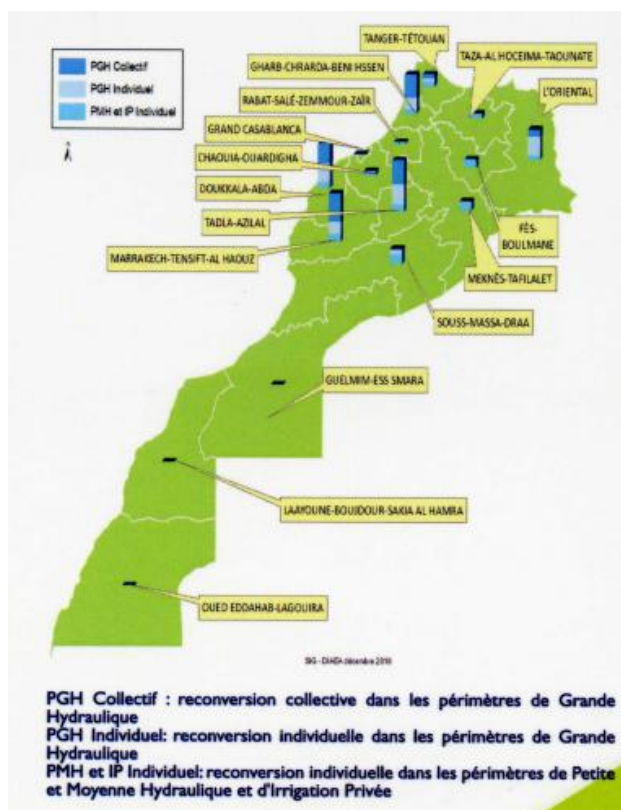


Figure 51 : Projets de reconversion des périmètres irrigués prévus par le PNEEI

8.4. Résultats attendus du projet

Les principaux impacts attendus du PNEEI sont:

- L'amélioration de la productivité de l'eau. Au terme du programme, un doublement de la valorisation du m³ d'eau est attendu ;
- La réalisation d'économies substantielles sur les ressources en eau. Au terme du programme près de 1,4 milliard de m³ de pertes seront évitées et bénéficieront aux cultures;
- La réduction de la pollution des ressources en eau par la maîtrise des apports d'eau et des fertilisants ;
- La réduction de la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques ;
- La création de l'emploi à travers l'intensification de la mise en valeur agricole à l'amont et à l'aval de l'activité agricole.

Le principal message véhiculé par le PNEEI est la valorisation maximale du m³ d'eau utilisé pour l'irrigation.

8.5. Portée du projet et mise en œuvre possible

Le projet PNEEI a une portée nationale et concerne les deux secteurs les plus importants de l'économie nationale ; l'eau et l'agriculture.

L'irrigation au Maroc :

- concerne 1.5 million d'ha aménagés (18 % de la Superficie Agricole Utile ; SAU) ;
- utilise 80 % des ressources en eau mobilisées ;
- produit 45% de la valeur ajoutée agricole totale ;
- utilise 50 % de la main d'œuvre généré par l'agriculture ;
- participe avec 75% du total des exportations agricoles.

Les principaux impacts attendus du PNEEI :

- économie d'eau de 20 à 50 % ;
- augmentation des rendements des cultures de 10 à 100 % ;
- doublement de la valeur ajoutée par m³ d'eau (de 2.6 DH/m³ à 5.6 DH/m³) ;
- augmentation de la production et des exportations agricoles nationales ;
- gestion durable des nappes d'eau souterraine à travers la maîtrise de l'apport d'eau aux cultures ;
- adaptation aux changements climatiques à travers l'atténuation des pénuries d'eau ;
- réduction de la pollution des ressources en eau, à travers l'atténuation du lessivage des engrais et une meilleure maîtrise des apports d'eau et des engrais ;
- atténuation du risque d'intrusion des eaux marines dans les nappes côtières dû à la surexploitation des nappes.

8.6. Calendrier

Le PNEEI s'étale dans la période comprise entre 2008 et 2020.

8.7. Budget

Le coût global du PNEEI est de 37 milliards de DH, répartis comme ci-dessous :

- modernisation collective des périmètres irrigués: 17.5 milliards de DH ;
- Modernisation individuelle des périmètres irrigués: 10.5 milliards de DH ;
- Mesures d'accompagnement : 9 milliards de DH.

8.8. Mesure et évaluation

L'évaluation du PNEEI concerne :

- le volume d'eau (millions de m³) économisé par an ;
- la superficie équipée (ha) par an par le système d'irrigation localisée;
- le taux d'amélioration des rendements agricoles.
- l'amélioration du niveau de vie des agriculteurs.

8.9. Complications possibles et défis

Les défis du PNEEI concernent notamment :

- la disponibilité de l'eau (qui devient de plus en plus rares à cause des effets des changements climatiques) ;
- la disponibilité des financements.

8.10. Responsabilités et coordination

Le PNEEI est géré par le ministère de l'agriculture et de la pêche (MAPM).

Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole (DIAEA(MAPM)).